

**PROCÈS VERBAL DU 25 JUILLET**  
**2023 18 HEURES 30**

Présents : Mmes CLEMENT, CHABRIDON, VIARDOT, PARENT, BOURACHOT, DAGOREAU, Mrs GUILLEMIN, REVILLON, LEBEAU, RAVAT, BENON et PANNETIER

Excusés : Mrs RAY, BENON, REVILLON, Mmes VAUCHER et VIARDOT

Le procès-verbal du 20 Juin 2023 est approuvé à l'unanimité.

Mme DAGOREAU est désignée secrétaire de séance

**Rapprochement Fleurville/Viré**

Lors d'une réunion le 28 Juin, un état des lieux des équipements et des services des deux communes a été établi.

A ce stade aucune décision ne peut être prise. L'étude serait faite soit par un cabinet d'études soit par un Volontaire Territorial en Administration (VTA) avec une prise en charge éventuelles des communes et de la communauté de communes. La question sera donc revue ultérieurement.

**Raccordement électrique du centre d'exploitation de Fleurville du département de Saône-et-Loire**

Le conseil municipal, après délibération et à l'unanimité des membres présents, accepte le raccordement électrique du centre d'exploitation de Fleurville appartenant au département de Saône-et-Loire suite à l'étude proposée par le SYDESL. La commune prend acte de l'accord du département de Saône-et-Loire quant à sa participation financière pour ces travaux.

**Décision modificative du budget**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, accepte les mouvements de crédits suivants suite à un trop versé de taxe d'habitation que la commune doit rembourser. Au compte 73918, +687 euros et au compte 61558, - 687 euros.

**Desherbage de la bibliothèque**

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, accepte le desherbage de livres de la bibliothèque suivant une liste établie par les bénévoles.

**Questions diverses**

- Jumelage avec Quiliano. Il a été proposé une extension du jumelage avec une commune slovène. Or, cette extension aurait un coût financier important pour la commune qui décide de ce fait de ne pas donner suite à cette proposition.
- Le foyer rural demande à ce que soit entreposé du matériel dans le local des pompiers. Une réunion aura lieu avec la commission bâtiments pour examiner cette demande.
- Conseil d'école de Viré : La fermeture d'une classe à la rentrée de Septembre va porter le nombre à 6 au lieu de 7. Cette fermeture n'engendre pas de mouvements d'enseignants car le professeur des cm2 part en retraite.
- La commune a reçu un courrier des parents d'élèves du collège Victor Hugo de Lugny l'informant du refus de création d'une nouvelle classe de 3<sup>ème</sup>. Les élèves seront donc 34 par classe. Les parents demandent le soutien des élus pour que le rectorat revienne sur sa décision. Le conseil municipal décide de signer une motion afin de soutenir les parents dans leur démarche.
- La présence récente de rats est signalée par les habitants de la Rue Pasteur. Une rencontre aura donc lieu sur place dans les différentes propriétés d'ici fin juillet afin d'en déterminer les causes.
- 6 candidatures ont été reçues pour la location du T3.

**La prochaine séance aura lieu le 19 Septembre**

La Secrétaire de séance  
Cathia DAGOREAU

Le Maire  
Patricia CLÉMENT